

Pouvoir d'emprunt

Histoire de nous mettre sur la voie, je vais faire moi-même une ou deux suggestions. D'abord, il y a trois ans, au comité permanent des finances qui étudiait les taux d'intérêt, on a fait valoir que si le gouvernement continuait à emprunter, la Banque du Canada et le ministère des Finances ne devaient pas continuer à imposer des taux d'intérêt élevés et qu'il fallait trouver de nouvelles solutions susceptibles de plaire à une grande partie du public. Les profanes qui font partie du comité devront étudier ces idées pour ce qu'elles valent. J'aimerais savoir ce que le ministère des Finances et la Banque du Canada en pensent.

Le comité dont j'ai parlé, créé il y a trois ans, a péri après l'élection du printemps 1980, et le gouvernement refuse depuis lors d'en créer un autre du même genre. Nous allons nous retrouver devant l'affreuse décision de détruire notre unique chance de survie si nous n'examinons pas l'idée simple que voici: si l'on doit créer une obligation d'État, pourquoi ne pas la créer à un taux conforme à la valeur de l'argent, c'est-à-dire 3 p. 100 environ? On pourrait y joindre un avenant assurant l'indexation du taux, et aussi l'indexation du principal sur l'inflation à la fin de chaque année. Dans ces conditions, l'acheteur aurait la garantie d'une rendement véritable sur ses placements. Les centaines de milliers de Canadiens qui achètent des obligations dans un but avant tout de sécurité pourraient comprendre qu'il s'agit là d'un procédé amortissant l'accélération de l'inflation et la tendance à prélever des impôts immédiats et futurs. Cela pourrait également maintenir les taux d'intérêt à un bas niveau, ce qui est notre principale préoccupation en ce moment où nous cherchons à nous remettre sur pied. Voilà une idée simple qu'il faudrait examiner. Je ne pense pas qu'on nous demanderait 19 milliards dans ces conditions. Comme je l'ai déjà dit, cette proposition avait été acceptée.

Qu'est-ce qui nous empêche d'en envisager une autre? Nous devrions comparer nos graphiques à ceux des Américains depuis juillet dernier. Les Américains ne font pas tant d'éclat pour emprunter. Ils font simplement ce que la loi sur la Banque du Canada nous autorise à faire, mais que nous ne faisons pas. Si nous comparons les chiffres d'il y a un an à ceux d'aujourd'hui, nous constatons que la masse monétaire est au même point. Par contre, aux États-Unis, la masse monétaire a augmenté constamment depuis juillet dernier. Il y a, bien sûr, de temps à autre des baisses d'une semaine sur l'autre mais, de façon générale, les Américains ont décidé de s'axer sur la masse monétaire plutôt que sur l'emprunt. Cela va agir dans le sens d'un ralentissement de l'inflation aussi longtemps qu'il y aura de la main-d'œuvre inemployée, des capacités industrielles inemployées et une circulation lente de l'argent. Voilà les trois éléments. Je pense que dans le calme du comité nous pourrions persuader la Banque du Canada et le ministère des Finances d'étudier cette solution, au lieu de semer l'effroi dans le pays avec une demande de 19 milliards dans les quatre ou cinq prochains mois.

Les deux idées que je viens de mentionner sont fondées sur des suggestions faites au comité permanent de 1979. Comme exemple de l'effet d'un comité permanent de la Chambre, il y a les courbes de taux d'intérêt de la Banque du Canada. On constate que dès l'instant où ce comité a été créé et s'est mis à interroger le gouverneur de la Banque du Canada et le ministre des Finances, le taux d'intérêt a cessé de monter. Cela a duré quatre mois. Dès l'instant où le nouveau gouvernement a refusé de laisser siéger ce comité, les taux d'intérêt ont commencé par baisser puis sont montés à un niveau record. J'estime que si un pareil comité siégeait, il aurait un effet beaucoup plus salutaire sur les fonctionnaires de la Banque du Canada et du ministère des Finances que tout ce que nous pouvons faire ici.

En terminant, je dirai simplement que le temps est venu de réexaminer la situation. Le même problème s'est posé il y a 25 ans au Parlement. Les difficultés étaient loin d'être aussi immenses qu'aujourd'hui. Nous avons créé une commission royale présidée par Dana Porter, qui a fait rapport en 1964. Depuis lors ce rapport sommeille sur les étagères. Au fil des ans j'ai posé plusieurs questions au sujet de ce rapport, et n'ai pas eu de réponse. Dans un pareil comité, nous commencerions par lire ce rapport qui est sensé, qui s'inspire du bon sens et qui renferme beaucoup d'idées qui nous permettraient d'accélérer la sortie de cette récession profonde dans laquelle nous nous trouvons.

• (1740)

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur le Président, il y a quelques années, le premier ministre (M. Trudeau) se vantait d'avoir «jugulé l'inflation». Il se trompait, malheureusement, car nous avons connu, depuis, l'une des pires périodes inflationnistes de l'histoire du Canada. Il reste à savoir ce qui cause l'autre: l'inflation ou les taux d'intérêt? L'inflation fait monter les taux d'intérêt et ces derniers provoquent l'inflation. C'est comme l'œuf et la poule. Mais nous sommes d'accord pour dire que le gouvernement est le seul organisme à pouvoir intervenir. Les entreprises et les Canadiens peuvent faire tous les efforts du monde, nous ne parviendrons pas à maîtriser ni l'un ni l'autre si le gouvernement n'établit pas un climat de confiance.

Avant que je ne devienne député, on m'avait averti, je me le rappelle fort bien, que si jamais l'inflation devait dépasser 4 p. 100, le Canada connaîtrait alors de graves difficultés. Or nous voici, quelques années plus tard, avec un taux d'inflation bien supérieur à 4 p. 100. Si nous pouvions l'abaisser de quelques degrés, ce serait bon signe. Mais cette diminution est inimaginable en raison de la politique du gouvernement. Bien que ces dernières années aient été une bonne période pour l'économie canadienne, peut-être même meilleure qu'aucune autre, notre dette nationale s'est accrue plus que jamais depuis que le Canada existe. Le service de la dette a terriblement augmenté; il a plus que doublé par rapport au moment où le premier ministre actuel est arrivé au pouvoir. Les Canadiens peuvent en tirer les conclusions qui s'imposent.